



**Faculté de médecine d'Oran**  
**Annexe de médecine, Tiaret**

**Cours de graduation : 1<sup>ère</sup> année de médecine**

**Module : Santé - Société – Humanité (SSH)**

**Année universitaire : 2023/2024**

## **LA DECISION MEDICALE**

Pr. MAAMAR Djamel Maître de conférences «A» en Médecine légale, droit médical et éthique (Oran)

Dr CHENNI M.C Assistant principal en Médecine légale, droit médical et éthique (Oran)

Service de médecine de médecine légale, EHU d'Oran

Faculté de Médecine d'Oran, Université Oran -1 Ahmed Benbella

Annexe de Médecine de Tiaret, Université de IBN KHALDOUN

**Président du C.P.**  
**de première année**

**Chef de Département de médecine**

**bibliothèque**

## **Plan du cours :**

**I - Introduction**

**II - Les champs d'application de la décision médicale**

**1 . Modèle traditionnel**

**2 . Modèle informatif**

**III - Influence du malade sur la décision médicale**

**IV - Influence de certains facteurs exogènes sur la relation médecin-malade et sur la décision médicale**

**V - Les exigences de la décision médicale**

**VI - La décision médicale partagée**

**VII - Les intérêts de la décision médicale partagée**

## **I - Introduction :**

La relation entre le médecin et son malade lors de l'accomplissement de l'acte médical comprend obligatoirement la prise de décision médicale qui dépend de plusieurs facteurs suivants :

- Facteurs liés au médecin :
  - Des connaissances scientifiques.
  - Une expérience clinique.
- Facteurs liés au malade :
  - La culture et les croyances du patient et de son entourage.
  - Les contraintes et les attentes du malade.

## **II - Les champs d'application de la décision médicale :**

### **1 . Modèle traditionnel :**

- **Médecin décideur ( Paternaliste).**
- Le médecin doit proposer la solution la mieux adaptée à la maladie.
- Le médecin est décideur sur la qualité de vie et à la philosophie de vie du patient.

### **2 . Modèle informatif :**

- **Le patient décideur.**
- Le médecin doit proposer les différentes options avec leurs avantages et leurs inconvénients et c'est au patient de décider.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

<b>Modèle</b>	Paternaliste	Informatif
<b>Synonymes</b>	Médecin décideur	Patient décideur
<b>Principe</b>	Bienveillance	Autonomie
<b>Culture</b>	Latine	Anglo-Saxonne
<b>Fondements</b>	Droit romain	Common Law
<b>Avantages</b>	Protection contre les souffrances physique et psychique Réduction de l'anxiété	Liberté /décision Choix de vie
<b>Risques</b>	Pouvoir médical Fausse idée de la toute puissance du médecin	Indifférence Irresponsabilité du médecin.

### **III - Influence du malade sur la décision médicale :**

La prise de décision peut être influencée par le malade lorsqu'il;

- Expose convenablement ses symptômes.
- Fait connaître ses attentes et ses valeurs.
- Partage ses visions par rapport à la santé d'une façon générale.

### **VI - Influence de certains facteurs exogènes sur la relation médecin- malade et sur la décision médicale :**

- L'entourage ;
- La famille ,
- Les médias ;
- L'internet.

## **V - Les exigences de la décision médicale :**

Une relation médecin malade de qualité et réussie exige la présence de :

- La confiance ;
- La conscience ;
- La compétence.

L'obtention de ces trois éléments essentiels découle du fait que le médecin et le malade doivent honorer leurs obligations qui sont :

- **Les obligations du médecin :**

- Le respect de la vie et de la personne humaine.
- L'offre des soins attentifs, dévoués, et conformes aux données acquises et actuelles des sciences médicales.
- L'information du malade.
- Le respect de la volonté du malade.
- La préservation des secrets du malade.

- **Les obligations du malade :**

- Coopérer avec le médecin.
- Suivre les recommandations et les prescriptions du médecins.
- Respecter et reconnaître le rôle du médecin.
- Payer ses honoraires.

## **VI - La décision médicale partagée :**

La décision médicale partagée s'opère en plusieurs étapes en l'occurrence :

- Partage bilatéral d'une information médicale entre le médecin et son patient comme les éléments de preuve scientifique.
- Le soutien du médecin à son patient pour envisager les différentes options possibles et exprimer ses préférences.
- Choix éclairé entre les différentes options effectué et accepté mutuellement par le patient et son médecin.
- L'utilisation de supports pour faciliter la décision médicale comme documents, papiers, vidéo, outils multimédias... est possible.

## **VII - Les intérêts de la décision médicale :**

- Favoriser la participation du patient aux décisions sur sa santé et améliorer la qualité et la sécurité des soins.
- Maximaliser une collaboration réelle du patient dans sa prise en charge.
- Réduire et prévenir les procès des accusations abusives contre les médecins en cas d'échec thérapeutique et de survenue d'accidents.